

2024-0735  
2025-05-08

**GROUPE 50 FONGICIDE**

conteneur

## **Fongicide PROPERTY® 300SC**

**Pour la suppression ou la répression du blanc sur les plantes ornementales d'extérieur et les plantes étiquetées**

**COMMERCIAL**

**SUSPENSION**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION**

**PRINCIPE ACTIF: PYRIOFÉNONE 300 g/L**

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-un à raison de 0,035 % à titre d'agent de conservation  
**OU**

Ce produit contient de la 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol at 0,0088%  
et

5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0,00084%  
et

2-Methyl-4-isothiazolin-3-one at 0,00028% à titre d'agent de conservation.

**N° D'HOMOLOGATION : 32534 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

Contenu net : 500 mL à 200 L

Titulaire  
ISK Biosciences Corporation  
7470 Auburn Road, Suite A  
Concord, Ohio  
44077  
USA  
1-877-706-4640

Distribué par:  
Belchim Crop Protection  
104 Cooper Drive, Unit 3  
Guelph, ON  
N1C 0A4  
Canada  
866-613-3336

Property est une marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha, Ltée

## MISES EN GARDE

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Dangereux si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver soigneusement au savon et à l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de consommer du tabac ou d'aller aux toilettes. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS appliquer à l'aide d'un nébulisateur ou un appareil pneumatique manuel ou à l'aide d'un équipement de brumisation portatif.

NE PAS utiliser dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant des sites où des passants ou le public, y compris des enfants, peuvent être exposés pendant ou après la pulvérisation. Cela inclut les zones dans et autour des maisons, des écoles, des bâtiments publics ou tout autre site où ils peuvent être exposés au produit.

**NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive hors du site à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et du réglage des pulvérisateurs.

## ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Pour une application manuelle, porter une protection pour les yeux, la tête et les voies respiratoires lors de l'application au-dessus de la taille, y compris au-dessus de la tête.

Suivre les instructions du fabricant concernant le nettoyage et l'entretien de l'EPI. En cas d'absence d'instructions concernant le lavage, utiliser du détergent et de l'eau chaude. L'EPI doit être lavé séparément et entreposé à l'écart des autres vêtements.

## PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles

cornéennes au bout de 5 minutes et continuer à rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'urgence, appeler le 1-888-484-7546.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Les résidus de la pyriofénone sont persistants et peuvent subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tout produit contenant de la pyriofénone au cours de l'année précédente.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

### **Pour les contenants recyclables :**

Élimination du contenant : NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants.

S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

**Pour les contenants réutilisables :**

Élimination du contenant : NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

**Pour les contenants à remplissages multiples:**

Élimination du contenant : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir : Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Brochure

## **Fongicide PROPERTY® 300SC**

**Pour la suppression ou la répression du blanc sur les plantes ornementales d'extérieur et les plantes étiquetées**

**COMMERCIAL**

**SUSPENSION**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION**

**PRINCIPE ACTIF: PYRIOFÉNONE 300 g/L**

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-un à raison de 0,035 % à titre d'agent de conservation  
OU

Ce produit contient de la 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol at 0,0088%  
et

5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0,00084%  
et

2-Methyl-4-isothiazolin-3-one at 0,00028% à titre d'agent de conservation

**Nº D'HOMOLOGATION : 32534 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**Contenu net : 500 mL à 200 L**

Titulaire  
ISK Biosciences Corporation  
7470 Auburn Road, Suite A  
Concord, Ohio  
44077  
USA  
1-877-706-4640

Distribué par:  
Belchim Crop Protection  
104 Cooper Drive, Unit 3  
Guelph, ON  
N1C 0A4  
Canada  
866-613-3336

Property est une marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha, Ltée

## MISES EN GARDE

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Dangereux si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver soigneusement au savon et à l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de consommer du tabac ou d'aller aux toilettes. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS appliquer à l'aide d'un nébulisateur ou un appareil pneumatique manuel ou à l'aide d'un équipement de brumisation portatif.

NE PAS utiliser dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant des sites où des passants ou le public, y compris des enfants, peuvent être exposés pendant ou après la pulvérisation. Cela inclut les zones dans et autour des maisons, des écoles, des bâtiments publics ou tout autre site où ils peuvent être exposées au produit.

**NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive hors du site à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et du réglage des pulvérisateurs.

## ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Pour une application manuelle, porter une protection pour les yeux, la tête et les voies respiratoires lors de l'application au-dessus de la taille, y compris au-dessus de la tête.

Suivre les instructions du fabricant concernant le nettoyage et l'entretien de l'EPI. En cas d'absence d'instructions concernant le lavage, utiliser du détergent et de l'eau chaude. L'EPI doit être lavé séparément et entreposé à l'écart des autres vêtements.

## PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de

5 minutes et continuer à rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'urgence, appeler le 1-888-484-7546.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Les résidus de la pyriofénone sont persistants et peuvent subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tout produit contenant de la pyriofénone au cours de l'année précédente.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

### **Pour les contenants recyclables :**

Élimination du contenant : NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des conteneurs. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

**Pour les contenants réutilisables :**

Élimination du contenant : NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

**Pour les contenants à remplissages multiples:**

Élimination du contenant : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir : Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **MODE D'EMPLOI**

Le fongicide PROPERTY 300SC est un fongicide aux propriétés préventives et localement systémiques pour les maladies foliaires. Le fongicide PROPERTY 300SC doit être appliqué dans le cadre des programmes de protection prévus et utilisé en alternance avec des produits possédant un mode d'action différent.

Dans des conditions propices au développement de la maladie, utiliser la dose la plus forte indiquée en respectant l'intervalle le plus court. Un bon recouvrement uniforme est essentiel pour la suppression des maladies.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS laisser les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

## **MÉLANGE**

REMARQUE : retourner lentement le contenant plusieurs fois pour assurer l'uniformité du mélange avant d'ajouter ce produit dans la cuve de pulvérisation.

La quantité nécessaire de fongicide PROPERTY 300SC devrait être versée lentement dans la cuve au cours du remplissage. Avec des pulvérisateurs de concentré, mélanger préalablement la quantité

nécessaire de fongicide PROPERTY 300SC dans un contenant propre, puis verser dans la cuve du pulvérisateur pendant qu'elle est remplie. Laisser fonctionner les agitateurs pendant le remplissage de la cuve du pulvérisateur et la pulvérisation. NE PAS laisser reposer le mélange à pulvériser pendant la nuit ou des périodes prolongées. Ne préparer que la quantité du produit à pulvériser nécessaire à une utilisation immédiate. Le pulvérisateur devrait être entièrement nettoyé juste après l'application.

## **COMPATIBILITÉ DU MÉLANGE EN CUVE**

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Le fongicide PROPERTY 300SC est généralement compatible avec d'autres fongicides, insecticides, engrais et produits à base d'oligo-éléments à condition que suffisamment d'eau libre soit disponible pour la dispersion de tous les produits mélangés en cuve. Cependant, la compatibilité physique de ce produit avec les partenaires de mélange en réservoir doit être évaluée avant utilisation. Effectuer un essai en bocal avec le(s) produit(s) de mélange en réservoir prévu(s) avant la préparation de grands volumes. Utiliser la procédure suivante : 1) Verser les proportions recommandées des produits dans un récipient d'eau approprié, 2) Bien mélanger et 3) Laisser reposer 5 minutes. Si la combinaison reste mélangée ou peut être remélangée facilement, elle est considérée comme physiquement compatible. Toute incompatibilité physique dans le test en pot indique que le fongicide PROPERTY 300SC ne doit pas être utilisé dans le mélange en réservoir. Étant donné que toutes les variétés de cultures n'ont pas été testées avec toutes les combinaisons de mélanges en réservoir possibles, la combinaison doit également être testée pour la sécurité des cultures sur une petite partie de la culture afin de s'assurer qu'il n'y aura pas de phytotoxicité.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ISK Biosciences Corporation au 1-877-706-4640 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

**Application par pulvérisateur agricole:** NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique:** NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

### Zones tampons de pulvérisation :

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection :				
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat marin/estuarien d'une profondeur de :		Habitat terrestre
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Cucurbitacées du groupe de cultures 9; Raisins; mûres et framboises.; groseilles; amélanches; tomates, plantes ornementales d'extérieur	1	0	1	0	0
	Pommes, sous-groupe de cultures 12-09A Cerises	1	0	1	0	1
Pulvérisation pneumatique	Cucurbitacées du groupe de cultures 9; Raisins; mûres et framboises.; groseilles; amélanches; plantes ornementales d'extérieur	Début de la croissance	1	0	1	0
		Fin de la croissance	1	0	1	0
	Pommes, sous-groupe de cultures 12-09A Cerises	Début de la croissance	1	0	1	0
		Fin de la croissance	1	0	1	1

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

## APPLICATION

Appliquer le fongicide PROPERTY 300SC dans suffisamment d'eau pour recouvrir convenablement le feuillage. Le volume d'eau à utiliser variera en fonction de la culture et du taux de croissance des plantes. Le volume à pulvériser sera en général compris entre 200 et 1000 litres par hectare pour des pulvérisateurs au sol de produits dilués. Ne pas appliquer par voie aérienne. NE PAS appliquer à l'aide d'un nébulisateur ou un appareil pneumatique manuel ou à l'aide d'un équipement de brumisation portatif.

MODE D'EMPLOI			
Culture	Maladies	Dose d'utilisation L de produit par hectare	Instructions
Pommes	Blanc <i>Podosphaera leucotricha</i>	0,3 à 0,366 (90 à 110 g p.a./ha)	<p><b>Instructions pour l'application :</b>  Pour la suppression du blanc, appliquer le fongicide avant l'apparition de la maladie, selon un calendrier de 7 à 10 jours, en commençant au stade du bouton rose ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et en cas de faible pression de la maladie. En cas de forte pression de la maladie, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court. Pour les pulvérisations terrestres diluées, les volumes de pulvérisation normaux se situent entre 1000 et 2000 litres par hectare.</p> <p>L'activité du FONGICIDE PROPERTY 300SC peut être améliorée par l'ajout d'un agent tensioactif non ionique aux doses spécifiées sur l'étiquette de l'agent tensioactif ou à raison de 0,25 à 0,5 % si aucune dose n'est spécifié sur l'étiquette de l'agent tensioactif.</p> <p><b>Gestion de la résistance :</b>  Ne pas effectuer plus de 2 applications séquentielles du FONGICIDE PROPERTY 300SC ou d'un autre fongicide du <b>groupe 50</b> avant de passer à un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p><b>Restrictions:</b>  Ne pas appliquer de pyriofénone sur les variétés suivantes : Macoun, SnowSweet ou Baldwin. La pyriofénone est sans danger pour la plupart des variétés commerciales de pommes ; cependant, elle n'a pas été testée sur toutes les variétés ou dans tous les mélanges de produits phytosanitaires. Pour assurer la</p>

			<p>sécurité de la culture, traiter un seul arbre de chaque variété avec de la pyriofénone ou tout mélange contenant de la pyriofénone avant de l'appliquer à l'ensemble du verger.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 1,464 L/ha/année (440 g p.a.)/ha/année.</p> <p>Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 14 jours pour les pommes.</p> <p><b>NE PAS LAISSER PAÎTRE LE BÉTAIL OU RÉCOLTER POUR L'ALIMENTATION DU BÉTAIL</b></p>
Culture	Maladies	Dose d'utilisation L de produit par hectare	Instructions
Sous-groupe de cultures 12-09A Cerises	<p>Blanc</p> <p><i>Podosphaera Cerasi</i> syn. <i>Podosphaera clandestina</i></p>	<p>0,3 à 0,366</p> <p>(90 à 110 g p.a./ha)</p>	<p><b>Instructions pour l'application :</b></p> <p>Pour la suppression du blanc, appliquer le fongicide avant l'apparition de la maladie, selon un calendrier de 7 à 10 jours, en commençant au début de la floraison ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et en cas de faible pression de la maladie. En cas de forte pression de la maladie, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court. Pour les pulvérisations terrestres diluées, les volumes de pulvérisation normaux se situent entre 1000 et 2000 litres par hectare.</p> <p>L'activité du FONGICIDE PROPERTY 300SC peut être améliorée par l'ajout d'un agent tensioactif non ionique aux doses spécifiées sur l'étiquette de l'agent tensioactif ou à raison de 0,25 à 0,5 % si aucune dose n'est spécifié sur l'étiquette de l'agent tensioactif.</p> <p><b>Gestion de la résistance :</b></p> <p>Ne pas effectuer plus de 2 applications séquentielles du FONGICIDE PROPERTY 300SC ou d'un autre fongicide du <b>groupe 50</b> avant de passer à un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p><b>Restrictions:</b></p> <p>Ne pas appliquer plus de 1,464 L/ha/année (440 g p.a.)/ha/année.</p> <p>Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 3 jours pour les cerises.</p> <p><b>NE PAS LAISSER PAÎTRE LE BÉTAIL</b></p>

**OU RÉCOLTER POUR  
L'ALIMENTATION DU BÉTAIL**

Comprend tous les membres du sous-groupe de cultures 12-09A Cerises : Cerise noire du Mexique, cerise tardive, cerise de Nanking, cerise douce, cerise acide, cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.

MODE D'EMPLOI			
Culture	Maladie	Dose d'utilisation Litre de produit par hectare	Instructions
Cucurbitacées Groupe de cultures 9	Blanc ( <i>Podosphaera xanthii</i> , <i>Erysiphe cichoracearum</i> )	0,3 à 0,366 (90 à 110 g de p.a./ha)	<p><b>Instructions d'application :</b>            Commencer l'application avant que la maladie ne se développe et poursuivre tous les sept à dix jours dès l'apparition des premières fleurs ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose plus faible et l'intervalle plus long pour les pulvérisations préventives ou lorsque les conditions de développement de la maladie sont faibles. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de la maladie est modérée à élevée. Les volumes normaux à pulvériser sont en général compris entre 200 et 1000 litres par hectare pour des pulvérisateurs au sol de produits dilués.</p> <p><b>Gestion de la résistance :</b>            Ne pas effectuer plus de deux applications consécutives de fongicide PROPERTY 300SC ou d'autres fongicides de groupe 50 avant d'alterner avec un fongicide au moyen d'action différent.</p> <p><b>Restrictions :</b>            Ne pas appliquer plus de 1,2 L/ha/année.            Le délai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 0 jour</p>

Comprend toutes les cucurbitacées du groupe de cultures 9 : Chayote (fruit); courge cireuse (pastèque de Chine); pastèque à confire; concombre; concombre des Antilles; gourde comestible (y compris la gourde hyotan, la courge-bouteille, la gourde hechima, l'okra chinois); momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants); melon véritable, *Cucumis melo* (y compris le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus); citrouille; courge d'été (*Cucurbita pepo* y compris la courge à cou tors, le pâtiſſon, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette); courge d'hiver (y compris la courge musquée, la courge hubbard, la courge poivrée, la courge spaghetti); la pastèque (*Citrullus spp.*); et des variétés et hybrides de ces denrées.

<b>Culture</b>	<b>Maladie</b>	<b>Dose d'utilisation Litre de produit par hectare</b>	<b>Instructions</b>
Raisins	Blanc ( <i>Erysiphe necator</i> )	0,3 à 0,366 (90 à 110 g de p.a./ha)	<b>Instructions d'application :</b> Pour la suppression du blanc, commencer par appliquer du fongicide de façon préventive et poursuivre au besoin en suivant les instructions ci-dessous. Utiliser la dose plus faible et l'intervalle plus long pour les pulvérisations préventives ou lorsque les conditions de développement de la maladie sont faibles. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de la maladie est modérée à élevée. Les volumes normaux à pulvériser sont compris entre <b>200</b> et <b>1000</b> litres par hectare pour des pulvérisations terrestres diluées, mais peuvent aller jusqu'à <b>2000</b> litres par hectare pour les vignes.
Fraises	Blanc (répression) ( <i>Podosphaera aphanis</i> )		
Mûres et framboises (mûre, mûre de Logan, framboise rouge et noire, framboise sauvage, cultivars et hybrides de ces denrées)	Blanc (répression) ( <i>Sphaerotheca macularis</i> )		<b>Raisins :</b> Peut s'utiliser sur tous les types de raisins (de cuve, de table, sec et à jus). Les applications sur le raisin devraient être effectuées tous les 14 jours.
Groseilles à maquereau	Blanc (répression) ( <i>Sphaerotheca macularis</i> )		Les applications sur les fraises, les mûres et framboises, les groseilles à maquereau et les amélanchiers à feuille d'aulne devraient être effectuées tous les sept à dix jours.
Amélanchiers à feuille d'aulne	Blanc (répression) ( <i>Podosphaera clandestina</i> )		

			<p><b>Gestion de la résistance :</b> Ne pas effectuer plus de deux applications consécutives de fongicide PROPERTY 300SC ou d'autres fongicides de groupe 50 avant d'alterner avec un fongicide au moyen d'action différent.</p> <p><b>Restrictions :</b> Ne pas appliquer plus de 1,2 L/ha/année. Le délai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 0 jour.</p>
--	--	--	--

MODE D'EMPLOI			
Culture	Maladie	Dose d'utilisation Litre de produit par hectare	Instructions
<b>Tomates</b>	Blanc (répression) ( <i>Leveillula taurica</i> )	0,3 à 0,366 (90 à 110 g de p.a./ha)	<p>Appliquer avant le début de la maladie selon un calendrier de 7 à 14 jours lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie.</p> <p>Utiliser la dose plus faible et l'intervalle plus long lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et que la pression exercée par la maladie est faible.</p> <p>Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de la maladie est élevée. Les volumes normaux à pulvériser sont en général compris entre 200 et 1000 litres par hectare pour des pulvérisateurs au sol de produits dilués.</p> <p><b>Gestion de la résistance :</b> Ne pas effectuer plus de deux applications consécutives de fongicide PROPERTY 300SC ou d'autres fongicide de groupe 50 avant d'alterner avec un fongicide au moyen d'action différent.</p> <p><b>Restrictions :</b> Ne pas appliquer plus de 1,2 L/ha/année. Le délai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 0 jour.</p>

**AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS:**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que ISK Biosciences Corporation dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs.

Dans le cas de ces utilisations, ISK Biosciences Corporation n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**Pour application aux plantes ornementales cultivées à l'extérieur**

MODE D'EMPLOI			
Culture	Maladie	Dose d'utilisation Litre de produit par hectare	Instructions
Plantes ornementales d'extérieur  <i>Rosa</i> spp., <i>Photinia</i> spp., et plantes non productrices <i>Prunus</i> spp.	Blanc ( <i>Podosphaera</i> spp.)  Blanc ( <i>Sphaerotheca pannosa</i> )	0,3 à 0,366 (90 à 110 g de p.a./ha)	<p><b>Instructions d'application :</b> Commencer l'application avant le développement de la maladie et continuer sur un intervalle de 7 à 10 jours commençant lorsque les conditions de la maladie sont favorables au développement de la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose plus faible et l'intervalle plus long pour les pulvérisations préventives ou lorsque les conditions de développement de la maladie sont faibles. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de la maladie est modérée à élevée. Les volumes normaux à pulvériser sont en général compris entre 200 et 1000 litres par hectare pour des pulvérisateurs au sol de produits dilués.</p> <p><b>Gestion de la résistance :</b> Ne pas effectuer plus de deux applications consécutives de fongicide PROPERTY 300SC ou d'autres fongicides de groupe 50 avant d'alterner avec un fongicide au moyen d'action différent.</p>

			<p><b>Restrictions:</b></p> <p>Ne pas appliquer plus de 1,2 L/ha/année.</p> <p>Maximum de 3 applications à la dose élevée et maximum de 4 applications à la dose plus faible.</p>
<b>Tomates cultivées en serre</b>	<p>Répression du blanc (<i>Leveillula taurica</i>)</p> <p>Suppression du blanc (<i>Oidium lycopersici</i>, <i>Oidium neolycopersici</i>)</p>	<p>0,3 à 0,366</p> <p>(90 à 110 g p.a./ha)</p>	<p>Commencer les applications avant le développement de la maladie et continuer à un intervalle de 7 à 10 jours à partir de la floraison initiale ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie, mais avant son développement. Utiliser la dose plus faible et l'intervalle plus long pour les pulvérisations préventives ou lorsque les conditions de développement de la maladie sont faibles. Augmenter à la dose la plus élevée et à l'intervalle le plus court en cas de pression modérée à forte de la maladie. Les volumes de pulvérisation normaux sont compris entre 300 et 1500 litres par hectare.</p> <p><b>Gestion de la résistance</b></p> <p>Ne pas effectuer plus de 2 applications séquentielles de fongicide PROPERTY 300SC ou d'autres fongicides du groupe 50 avant de passer à un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p><b>Restrictions:</b></p> <p>Ne pas appliquer plus de 1,2 L/ha/année (360 g p.a./ha/année).</p> <p>Le délai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 0 jour.</p>
<b>Poivrons cultivés en serre</b>	Répression du blanc ( <i>Leveillula taurica</i> )	0,3 à 0,366 g	Commencer les applications avant le développement de la maladie et continuer à un intervalle de 7 à 10 jours à partir de la floraison initiale ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie, mais avant son développement. Utiliser la dose plus faible et l'intervalle plus long pour les pulvérisations préventives ou lorsque les conditions de développement de la maladie sont faibles. Augmenter à la dose la plus élevée et à l'intervalle le plus court en cas de pression modérée à forte de la maladie. Les volumes de pulvérisation normaux sont compris entre 500 et 2000 litres par hectare.
<b>Aubergines cultivées en serre</b>			

			<p><b>Gestion de la résistance</b> Ne pas effectuer plus de 2 applications séquentielles de fongicide PROPERTY 300SC ou d'autres fongicides du groupe 50 avant de passer à un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p><b>Restrictions :</b> Ne pas appliquer plus de 1,2 L/ha/_année (360 g p.a./ha/année). Le délai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 0 jour.</p>
<b>Concombres cultivés en serre</b>	Suppression du blanc ( <i>Podosphaera xanthii</i> ; <i>Golovinomyces cichoracearum</i> , syn. <i>Erysiphe cichoracearum</i> )	0,3 à 0,366 (90 à 110 g p.a./ha)	<p>Commencer les applications avant le développement de la maladie et continuer à un intervalle de 7 à 10 jours à partir de la floraison initiale ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie, mais avant son développement. Utiliser la dose plus faible et l'intervalle plus long pour les pulvérisations préventives ou lorsque les conditions de développement de la maladie sont faibles. Augmenter à la dose la plus élevée et à l'intervalle le plus court en cas de pression modérée à forte de la maladie. Les volumes de pulvérisation normaux sont compris entre 500 et 2500 litres par hectare.</p> <p><b>Gestion de la résistance</b> Ne pas effectuer plus de 2 applications séquentielles de fongicide PROPERTY 300SC ou d'autres fongicides du groupe 50 avant de passer à un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p><b>Restrictions:</b> Ne pas appliquer plus de 1,2 L/ha/année (360 g p.a./ha/année). Le délai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 0 jour.</p>

<b>Culture</b>	<b>Maladie</b>	<b>Dose d'utilisation mL de produit par 100L</b>	<b>Instructions</b>
<b>Plantes ornementales cultivées en serre</b>	Suppression du blanc ( <i>Golovinomyces cichoracearum</i> , syn.)	15 à 45	Commencer les applications avant le développement de la maladie et continuer à un intervalle de 7 à 10 jours à partir de la floraison initiale ou lorsque les conditions sont

	<i>Erysiphe cichoracearum;</i> <i>Podosphaera</i> spp.)	<p>favorables au développement de la maladie, mais avant son développement. Utiliser la dose plus faible et l'intervalle plus long pour les pulvérisations préventives ou lorsque les conditions de développement de la maladie sont faibles. Augmenter à la dose la plus élevée et à l'intervalle le plus court en cas de pression modérée à forte de la maladie. Le volume de pulvérisation maximal est de 1000L/ha.</p> <p><b>Gestion de la résistance</b> Ne pas effectuer plus de 2 applications séquentielles de fongicide PROPERTY 300SC ou d'autres fongicides du groupe 50 avant de passer à un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p><b>Restrictions :</b> Ne pas appliquer plus de 900 mL de produit (270 g p.a.)/ha/année (par exemple, 2 à 135 g p.a./ha ou 3 à 90 g p.a./ha ou 6 à 45 g p.a./ha).</p>
--	--	--

## RESTRICTIONS RELATIVES À LA CULTURE ALTERNÉE

Les cultures mentionnées sur cette étiquette peuvent être plantées immédiatement après le dernier traitement. Ne pas planter de grains céréaliers dans l'année qui suit la dernière application. À l'exception des grains céréaliers, les plantes non enregistrées dans cette catégorie peuvent être plantées 30 jours après la dernière application.

## GESTION ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE

Le fongicide PROPERTY 300SC est un agent de lutte contre les maladies lorsqu'elle est utilisée conformément aux instructions mentionnées sur l'étiquette dans le cadre de la lutte contre les champignons référencés. Le fongicide PROPERTY 300SC est recommandée dans le cadre d'un programme de gestion antiparasitaire intégrée (IPM), qui peut comprendre l'utilisation de variétés de plantes résistantes aux maladies, des pratiques culturales, une rotation des cultures, des agents de lutte contre les maladies biologiques, des systèmes de dépistage et de prévision de maladies destinés à la prévention de dommages parasitaires d'importance économique. Des pratiques connues permettant de réduire le développement de maladies devraient être suivies. Pour de plus amples renseignements sur les stratégies d'IPM mises en place dans votre région, veuillez consulter votre service d'appoint coopératif provincial ou les autorités agricoles locales. Le fongicide PROPERTY 300SC peut être utilisée dans les programmes de prévision de maladies qui préconisent une période d'application en fonction de facteurs du milieu favorables au développement de maladies.

## **GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide PROPERTY 300SC contient un fongicide appartenant au groupe 50. Toute population fungique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide PROPERTY 300SC et à d'autres fongicides du groupe 50. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide PROPERTY 300SC ou d'autres fongicides du même groupe 50 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer ISK Biosciences Corporation en présence d'une baisse possible de sensibilité à fongicide PROPERTY 300SC chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec ISK Biosciences Corporation au 1-877-706-4640.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.